

**Réunion extraordinaire du conseil des maires de la MRC Avignon
(visioconférence), le mercredi 4 novembre 2020, 21 h 30**

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est
M. Guy Gallant, maire de St-Alexis-de-Matapédia
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Christian LeBlanc, maire de Maria
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présente :

Rachèle Leblanc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 13 octobre 2020;**
- 3. PRMHH – choix du soumissionnaire;**
- 4. Synergie Gaspésie – demande d'aide financière;**
- 5. Fonds entrepreneuriat féminin;**
- 6. Rapport MIFI – déposer le rapport;**
- 7. FLI d'urgence (résolution pour signature de l'avenant);**
- 8. SCFG – représentant;**
- 9. Période de questions;**
- 10. Levée de l'assemblée.**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CM 4 novembre 2020*. 1 page.

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Gallant
et résolu unanimement

CM-2020-11-04-192

d'adopter l'ordre du jour.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES DU 13 OCTOBRE 2020

Document déposé :

MRC AVIGNON. *PV CM 13 octobre 2020*. 10 pages.

CM-2020-11-04-193

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
et résolu unanimement

d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 13 octobre 2020.

3. PRMHH – CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE

Document déposé :

PESCA ENVIRONNEMENT. *Offre de service*. 15 octobre 2020. 62 pages.

M. Guy Gallant, maire de Saint-Alexis-de-Matapédia quitte la rencontre pour ce point (lien de parenté avec une employée de Pesca Environnement).
--

Résolution n° CM-2020-11-04-194 concernant l'acceptation de l'offre de service n° 2374 de Pesca Environnement – MRC Avignon / PRMHH / Accompagnement

CONSIDÉRANT l'offre de service n° 2374 de Pesca Environnement relativement à l'accompagnement dans l'élaboration du plan régional sur les milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-11-04-194

Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon accepte l'offre de service n° 2374 de Pesca Environnement au montant de 60 204 \$ (plus les taxes applicables).

ORIGINAUX :

Pesca Environnement, Mme Nathalie Leblanc, biologiste, M. Sc. – Directrice Environnement et société

Pesca Environnement, Mme Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc – Présidente-directrice générale

c. c.

M. Guillaume Allard Therrien, géomaticien et aménagiste
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

4. SYNERGIE GASPÉSIE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Fiche d'information – Synergie Gaspésie – Appui financier au projet.* Date N/D. 2 pages.

Résolution n° CM-2020-11-04-195 concernant un appui financier au projet « Synergie Gaspésie, phase II » du CREGÎM

CONSIDÉRANT le projet du CREGÎM « Synergie Gaspésie, phase II » qui par son approche multisectorielle et son impact en termes de développement durable et économique, cadre avec plusieurs priorités d'intervention de la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
et résolu unanimement

CM-2020-11-04-195

Que la MRC Avignon accepte de verser le montant de 5 000 \$ demandé par le CREGÎM aux conditions suivantes :

- Le financement demandé est conditionnel à l'acceptation du projet par Recyc-Québec et l'aide financière ne sera pas octroyée si le projet est refusé;
- De plus, si Recyc-Québec ajuste le financement du projet à la baisse, la MRC peut se réserver le droit de réviser également sa participation financière.

ORIGINAL : CREGÎM, Mme Caroline Duchesne, directrice générale

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

5. FONDS ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Document déposé :

FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE – LES ÎLES. *Convention intervenue entre la Fondation communautaire Gaspésie – Les Îles, le Fonds d'investissement entrepreneuriat régional elles et la MRC Avignon.* Date N/D. 7 pages.

Résolution n° CM-2020-11-04-196 concernant la signature de la convention intervenue entre la Fondation communautaire Gaspésie – Les Îles, le Fonds d’investissement entrepreneuriat régional elles (F.I.E.R.E) et la MRC Avignon

CONSIDÉRANT que la Fondation communautaire Gaspésie – Les Îles est un organisme philanthropique dont la mission est d’assurer la pérennité de l’action communautaire par la constitution et l’administration de fonds de dotation, dont les revenus sont destinés à l’amélioration de la qualité de vie de la collectivité;

CONSIDÉRANT que les objectifs de la Fondation communautaire sont :

- De cerner les besoins de la collectivité, s’employer à la combler et identifier les occasions de bienfaisance qui se présentent;
- De recruter, regrouper et encourager la création de fonds de dotation inaliénables;
- De mettre en commun les dons reçus, les gérer avec prudence, selon les politiques établies par le conseil d’administration, et en distribuer le produit sous forme de subventions consenties à des donataires reconnus œuvrant dans les domaines des services sociaux, des sports et des loisirs, des arts, de la culture, de l’éducation, de la santé, de la pastorale, de la conservation du patrimoine et de l’environnement;
- D’offrir un service personnalisé aux donateurs et proposer des instruments de dons souples en vue de les aider à concrétiser leurs objectifs de bienfaisance;
- De s’employer à promouvoir la pratique de la philanthropie.

CONSIDÉRANT que les donateurs ont pour objectif de favoriser le dynamisme et la diversité de l’écosystème socio-économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, et de favoriser la reconnaissance et l’autonomie des femmes entrepreneures, grâce à un fonds permanent et responsable qui aura un impact positif sur la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et dont la création d’un fonds de dotation peut l’aider à atteindre leur objectif;

CONSIDÉRANT que le fonds créé par les donateurs sera géré par la Fondation communautaire selon ses politiques adoptées par le conseil d’administration;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d’administration du F.I.E.R.E souhaitent dissoudre leur corporation et que les membres souhaitent faire une action concrète pour redonner ce qu’elles ont bien administré au fil des années et que par la création de ce fonds, elles souhaitent laisser un legs pour les femmes entrepreneures et les générations à venir;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2020-11-04-196

Que la MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe, à signer tout document relatif à la convention intervenue entre la Fondation communautaire Gaspésie – Les Îles, le Fonds d'investissement entrepreneurial régional elles (F.I.E.R.E) et la MRC.

ORIGINAUX :

Fondation communautaire Gaspésie – Les Îles, M. Ronald Arsenault, directeur général
Donateurs, Mme Mélanie Morin, consultante externe

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6. RAPPORT MIFI

Document déposé :

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI – SANA MRC AVIGNON. Documentation. Date N/D. 37 pages.

Résolution no CM-2020-11-04-197 relativement à la modification de la convention d'aide financière dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité 2019-2022 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a signé le 17 septembre 2019 la convention d'aide financière dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité 2019-2022 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est en règle avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

CM-2020-11-04-197

Que Mme Rachèle Leblanc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit la personne autorisée à signer avec le gouvernement du Québec tout document concernant ledit projet dont entre autres le rapport final Mobilisation-Diversité pour 2019-2020.

ORIGINAL : SANA, Mme Catherine Landry, coordonnatrice

c. c. **Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

7. FLI D'URGENCE (RÉSOLUTION POUR SIGNATURE DE L'AVENANT)

Document déposé :

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION (MEI), LIMOGES, MARIO (SOUS-MINISTRE ADJOINT). *Avenant 2020-1 MEI-MRC*. 21 octobre 2020. 7 pages.

Résolution n° CM-2020-11-04-198 relativement à la signature de l'avenant 2020-1 au contrat de prêt conclu dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises entre le MEI et la MRC Avignon

CM-2020-11-04-198

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe, à signer l'avenant 2020-1 au contrat de prêt conclu dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises entre le MEI et la MRC Avignon.

ORIGINAL : Ministère de l'Économie et de l'Innovation, M. Mario Limoges, sous-ministre adjoint – Secteur de l'entrepreneuriat, de la compétitivité des entreprises et des régions

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

8. SCFG – REPRÉSENTANT

Le sujet a été discuté lors de la réunion de travail du conseil des maires du 4 novembre 2020. M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix désire être remplacé sur le comité de la SCFG.

Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia, manifeste son intérêt pour remplacer M. Bujold.

Pour ces motifs,

CM-2020-11-04-199

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

de nommer Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia, comme représentante de la Société du chemin de fer de la Gaspésie.

ORIGINAL : SCFG, M. Luc Lévesque, directeur général

c. c.

**Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Nicole Lagacé, maire**

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
QUE l'assemblée soit levée.

CM-2020-11-04-200

Le préfet,

La directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim,

Mathieu Lapointe

Rachèle Leblanc